

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 19 OCTOBRE 2017

Présents au conseil :

Représentants de la mairie : Mes Imbert, Rivoiron

Représentant des parents d'élèves : Mes Dumas et Entressangle, Mr Chapelle

Enseignantes /ATSEM / DDEN : Mes Vigaud, Guillermin, Bouchrit, Allain, Mr Di Rollo

Excusés : Me Bonhomme, Me Guichard

1)ELECTIONS DES PARENTS D'ELE

Sont élus représentants de parents d'élèves pour l'année scolaire 2017/2018 :

Me Dumas, Me Bonhomme, Mr Chapelle sont titulaires et Me Entressangle est suppléante.

2)CONSEIL D'ECOLE EXCEPTIONNEL

Il concerne les rythmes scolaires de la rentrée de septembre 2018.

Il se tiendra avant la fin de l'année 2017.

Un questionnaire préparé par la Mairie sera remis aux familles pour connaître leur souhait.

A ce sujet, les parents d'élèves demandent à la Mairie la possibilité d'une garde périscolaire le mercredi matin.

3)EFFECTIF DES CLASSES

Petite section : 10

CP : 7

CE1 : 5 CE2 : 13

Moyenne section : 10

CM1 : 3

CM2 : 9

Grande section : 6

Soit un total de 63 enfants.

4)ACCUEIL DES MATERNELLES

Concernant le rythme des petits, les parents d'élèves demandent que la personne qui effectue la garderie du matin puisse être au portail de 8h30 à 8h45 (après la maîtresse de service).

5)VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR

Ajout au titre 2-Fréquentation et obligation scolaires : l'apprentissage étant la priorité, les rendez-vous chez les orthophonistes, orthodontistes ... ne doivent pas être pris sur le temps scolaire.

Voté à l'unanimité

6)PROJET D'ANNEE / DIVERS

Classe de neige, à Valloire du 5 au 9 février 2018 avec les classes de CP, CE1 et CE2. Le coût du séjour revient à 6 797,50€. Soit 271,90€ par famille.

Nous demandons aux familles une participation financière de 200€.

La Mairie participe et prend à sa charge l'activité tour en traîneau : 625€.

Il nous reste à financer 1 500€ pour clôturer le budget.

L'école organisera une vente de fromages, une vente de papiers cadeaux, une vente de pain d'épice au sein du village.

Le sous des écoles organisera une tombola.

Les enfants vendront des gâteaux tous les mercredis à la sortie.

Visite de l'Assemblée Nationale à Paris le 3 avril 2018 avec les classes de CM1 et CM2.

Divers : -demande des enseignantes sur l'arrivée du second ordinateur

-demande des enseignantes sur l'utilisation de la salle du Fautre à titre gratuit en vue d'un spectacle d'école (en semaine courant mai ou juin).

-achat par la Mairie d'un tableau numérique installé dans la classe du bas

7)BILAN FINANCIER

Bilan déficitaire qui s'explique par l'oubli du versement de la subvention Mairie sur l'année 2017 ainsi que par l'oubli du règlement de l'animation KAPLA par le Sou des écoles.

CHARGES : 3 571,96€

PRODUITS : 2 097€

DEFICIT DE 1 474,96€

Les cotisations OCCE d'un montant de 136,50€ sont à la charge de l'école.

Signature de la directrice

Signature parents d'élèves